

# 26 **Turquie**

## Soutien à l'agriculture

Depuis les années 80, les transferts versés aux agriculteurs turcs constituent une part importante mais néanmoins déclinante des revenus agricoles, qui est passée de 31 % dans les années 90 à environ 15 % ces dernières années. L'essentiel de ce soutien a pour but d'influer sur le prix du marché des produits agricoles. En 2020, les mesures prises pour contrer la pandémie de COVID-19 ont modifié la composition du soutien. Elles ont fait augmenter l'estimation du soutien aux producteurs (ESP), qui est passée d'une moyenne de 15 % en 2017-19 à presque 20 % en 2020, mais est restée inférieure aux 24 % relevés en 2000-02.

Les prêts aidés ont considérablement progressé en 2020, ce qui a eu pour effet de porter les paiements au titre de l'utilisation d'intrants variables à hauteur de près de la moitié de l'ESP total, et d'inverser la tendance à la baisse observée au niveau du soutien total à l'agriculture en pourcentage du PIB. Les autres bonifications d'intérêt ont également progressé, donnant lieu à une augmentation des paiements fondés sur la formation de capital fixe, qui ont été multipliés par quatre par rapport à l'année précédente.

Le soutien des prix du marché (SPM) est assuré principalement pour le tournesol, les pommes de terre et la viande bovine, et passe par la réduction de la dette des exportateurs à l'égard des entreprises publiques. Le SPM tend à baisser depuis ces dernières années. Cela s'explique par la hausse des prix mondiaux consécutive à la pandémie de COVID-19 et la dépréciation de la livre turque qui se poursuit. D'après les estimations, le SPM a représenté en moyenne 54 % de l'ESP sur la période 2018-20, contre 78 % en 2000-02.

Le soutien aux services d'intérêt général (ESSG) comprend principalement des dépenses destinées aux infrastructures d'irrigation, des réductions de droits de douane et des injections de capitaux au profit des agences de commercialisation de produits agricoles. Les dépenses consacrées aux services d'intérêt général ont atteint en moyenne 2.6 % de la valeur ajoutée de l'agriculture turque en 2018-20, ce qui est inférieur aux chiffres relevés dans un grand nombre de pays de l'OCDE.

Le soutien total apporté au secteur, qui atteignait 4 % du PIB jusqu'en 2000-02, a diminué à mesure que l'agriculture a vu son poids reculer dans l'ensemble de l'économie. Il s'est établi autour de 1.4 % du PIB en 2018-20.

## Évolutions récentes de l'action publique

Le onzième Plan de développement, qui couvre la période 2019-23, définit un certain nombre d'objectifs à réaliser d'ici 2023, concernant notamment l'accroissement de la production de viande rouge et d'oléagineux, le remembrement des terres et le recours à l'irrigation. Ce plan prévoit des améliorations du système d'information agricole, une réforme de la réglementation relative à la protection et au remembrement des terres agricoles et la poursuite du développement de l'irrigation.

Des mesures particulières ont été prises en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les dates de clôture de certains programmes ont été repoussées pour faire en sorte que la production agricole

nationale ne subisse pas inutilement les précautions prises au regard du COVID-19 ; de même, les remboursements de capital et d'intérêts dans le cadre des prêts bonifiés accordés aux agriculteurs ont été repoussés de six mois. Certaines échéances fiscales ont également été décalées, tandis que le versement des aides accordées aux agriculteurs a été anticipé.

En vue d'accroître le rendement, la qualité et la diversité de la production, des projets d'amélioration de la production végétale ont été mis en place dans 24 provinces, où des semis supplémentaires ont été rendus possibles durant la période estivale. Ces projets ont donné lieu à des subventions couvrant 75 % du coût des semences. En outre, des terres domaniales ont été mises à la disposition des agriculteurs afin d'accroître la production intérieure.

Les mesures aux frontières visant le riz paddy, le blé, l'orge et le maïs ont été remaniées en 2020 pour éviter toute interruption des approvisionnements intérieurs qui pourrait résulter des restrictions liées au COVID-19. Cette baisse des droits de douane a été prolongée au premier semestre 2021.

Pour la première fois, les abricots ont été intégrés à la liste de produits visés par les achats d'intervention. Les châtaignes et les figues de la province d'Aydın, le baklava de Gaziantep, les abricots de Malatya et l'huile d'olive de Milas ont rejoint le registre européen des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées en 2020.

En coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Turquie a lancé une campagne nationale de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire intitulée *Save Your Food* et publié sa stratégie nationale de prévention, de réduction et de suivi des pertes et du gaspillage alimentaires ainsi que le plan d'action y afférent.

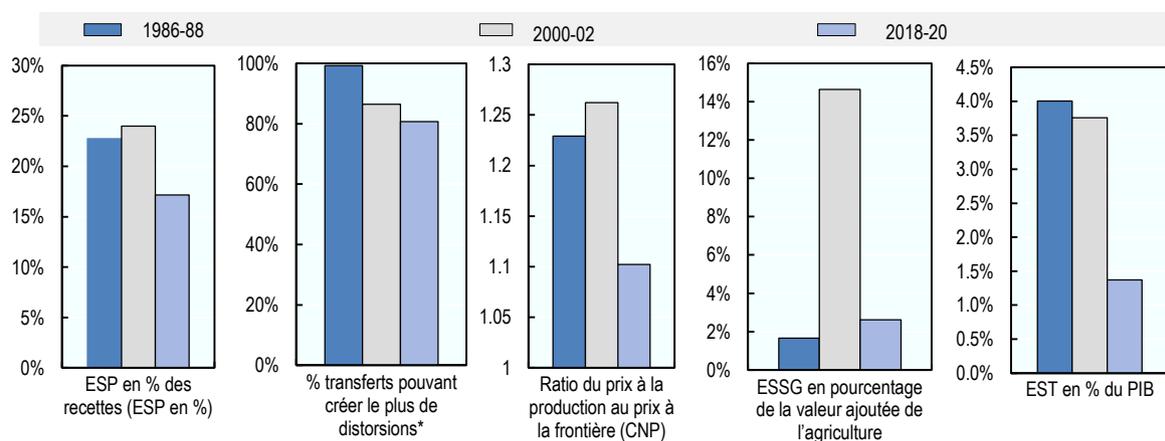
## Évaluation et recommandations

- Le SPM constitue la principale forme de soutien aux agriculteurs. Il s'avère cependant relativement inefficace pour le soutien des revenus agricoles. Par ailleurs, on observe un certain retour en arrière au niveau du découplage entre les paiements à la surface et la production, qui avait été mis en place dans les années 2000. D'autres dispositifs tels que les paiements au titre de droits antérieurs s'avèreraient plus efficaces pour relever le niveau des revenus agricoles, tandis que les paiements au titre des calamités fondés sur les revenus peuvent permettre de réduire les risques.
- Les entités de commercialisation de produits agricoles existantes ont régulièrement besoin d'être renflouées. Poursuivre sur la voie de la déréglementation et de la privatisation pourrait alléger le poids que représentent ces entreprises pour le budget de l'État et améliorer l'efficacité de répartition des ressources au niveau de l'économie.
- La Turquie alloue un pourcentage relativement faible de ses dépenses aux investissements dans l'innovation, à la fourniture de services aux exploitants pour les aider à améliorer leurs pratiques, et à l'enseignement et à la formation agricoles. Le pays devrait privilégier davantage ces services essentiels.
- Le nouveau Marché agricole numérique (DITAP) représente une bonne approche à suivre pour aider les agriculteurs à accéder aux marchés et peut renforcer l'efficacité d'allocation des ressources au niveau de l'économie. Il reste à voir l'influence que cette nouvelle plateforme exercera sur le rôle des entreprises économiques d'État et des unions des coopératives agricoles de vente. D'autres possibilités pour les acheteurs et les vendeurs de produits agricoles sont les bienvenues.
- En vue d'améliorer la durabilité du secteur à long terme, il serait opportun de privilégier la concurrence ainsi que l'adaptation et la résilience au changement climatique plutôt que le volume et la qualité de la production. Par exemple, le fait d'avoir récemment mis l'accent sur une gestion

plus efficace des ressources en eau plutôt que sur le développement des infrastructures d'irrigation pourrait permettre au secteur d'améliorer sa résilience face aux sécheresses.

- La récente réattribution des terres publiques non utilisées aux agriculteurs pour faire face à la pandémie de COVID-19 ne vas probablement pas faire croître l'offre de produits alimentaires de manière significative. Le pays devrait veiller à ce que cette expansion de l'utilisation des terres ne soit pas source de problèmes sur le plan de la durabilité environnementale, et à ce que les terres soient attribuées de manière équitable et transparente.

### Graphique 26.1. Turquie : Évolution du soutien à l'agriculture

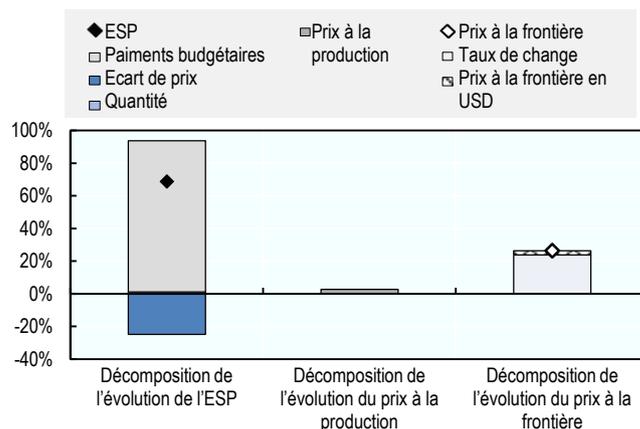


Note : \* Part des transferts pouvant créer le plus de distorsions, dans les transferts cumulés aux producteurs.

Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <https://stat.link/kv34ex>

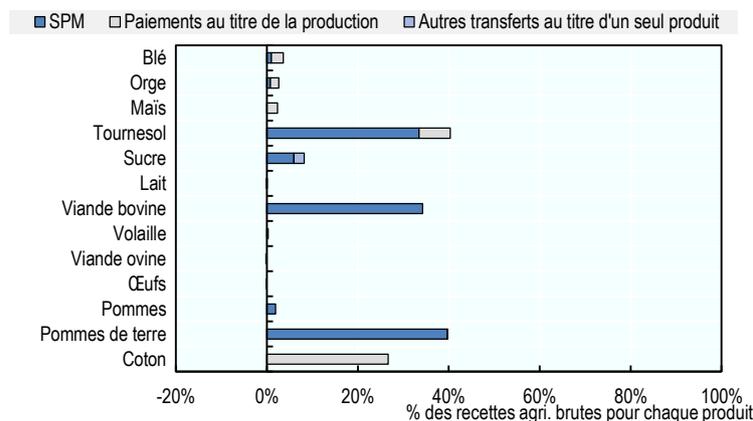
### Graphique 26.2. Turquie : Moteurs du changement de l'ESP, 2019 à 2020



Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <https://stat.link/1zfmww>

### Graphique 26.3. Turquie : Transferts au titre de produits spécifiques (TSP), 2018-20



Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <https://stat.link/0pob4w>

Tableau 26.1. Turquie : Estimations du soutien à l'agriculture

Millions USD

	1986-88	2000-02	2018-20	2018	2019	2020p
<b>Valeur totale de la production (en sortie de l'exploitation)</b>	<b>18 343</b>	<b>22 169</b>	<b>48 195</b>	<b>47 171</b>	<b>50 377</b>	<b>47 038</b>
<i>dont : part des produits SPM (%)</i>	55.0	70.6	59.2	71.6	69.5	69.5
<b>Valeur totale de la consommation (en sortie d'exploitation)</b>	<b>14 075</b>	<b>18 581</b>	<b>35 668</b>	<b>35 361</b>	<b>37 911</b>	<b>33 733</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>4 304</b>	<b>5 922</b>	<b>8 878</b>	<b>8 022</b>	<b>7 867</b>	<b>10 745</b>
Soutien au titre de la production des produits de base	3 419	5 034	5 282	6 257	6 076	3 512
Soutien des prix du marché <sup>1</sup>	3 408	4 719	4 560	5 492	5 362	2 826
Soutien positif des prix du marché	3 412	4 726	4 567	5 493	5 381	2 826
Soutien négatif des prix du marché	-3	-8	-7	-1	-19	0
Paievements au titre de la production	11	316	722	765	714	687
Paievements au titre de l'utilisation d'intrants	885	426	2 580	754	729	6 256
Utilisation d'intrants variables	850	302	1 905	395	333	4 987
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Formation de capital fixe	19	116	672	354	392	1 269
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Services utilisés sur l'exploitation	16	8	3	5	5	0
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Paievements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	0	25	1 016	1 011	1 062	976
Au titre des Recettes / du Revenu	0	0	208	219	195	210
Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux	0	25	808	792	867	766
avec contraintes sur les intrants	0	0	119	130	145	80
Paievements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0	0	0	0
Paievements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	436	0	0	0	0
Avec taux de paiement variables	0	0	0	0	0	0
avec exceptions sur les produits	0	0	0	0	0	0
Avec taux de paiement fixes	0	436	0	0	0	0
avec exceptions sur les produits	0	0	0	0	0	0
Paievements sur critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0	0
Retrait de ressources à long terme	0	0	0	0	0	0
Production de produits particuliers autres que produits de base	0	0	0	0	0	0
Autres critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0	0
Paievements divers	0	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage (%)</b>	<b>22.7</b>	<b>24.0</b>	<b>17.2</b>	<b>16.1</b>	<b>14.9</b>	<b>19.6</b>
<b>CNP des producteurs (coeff.)</b>	<b>1.23</b>	<b>1.26</b>	<b>1.10</b>	<b>1.13</b>	<b>1.12</b>	<b>1.07</b>
<b>CNS aux producteurs (coeff.)</b>	<b>1.29</b>	<b>1.32</b>	<b>1.21</b>	<b>1.19</b>	<b>1.17</b>	<b>1.24</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)</b>	<b>333</b>	<b>3 507</b>	<b>1 113</b>	<b>1 686</b>	<b>1 390</b>	<b>262</b>
Système de connaissances et d'innovation agricoles	67	29	73	91	70	57
Services d'inspection et de contrôle	51	67	16	20	16	13
Développement et entretien des infrastructures	22	513	766	1 240	1 057	0
Commercialisation et promotion	95	2 888	258	336	247	192
Coût du stockage public	0	0	0	0	0	0
Divers	99	11	0	0	0	0
<b>ESSG en pourcentage (% de l'EST)</b>	<b>7.4</b>	<b>37.8</b>	<b>10.1</b>	<b>17.4</b>	<b>15.0</b>	<b>2.4</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-3 032</b>	<b>-4 513</b>	<b>-3 956</b>	<b>-4 762</b>	<b>-4 871</b>	<b>-2 233</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-3 027	-4 547	-3 890	-4 564	-4 873	-2 231
Autres transferts des consommateurs	-49	-64	-70	-199	-8	-2
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	0	0	0	0	0
Surcoût de l'alimentation animale	43	97	4	0	11	0
<b>ESC en pourcentage (%)</b>	<b>-22.2</b>	<b>-22.5</b>	<b>-10.7</b>	<b>-13.5</b>	<b>-12.8</b>	<b>-6.6</b>
<b>CNP des consommateurs (coeff.)</b>	<b>1.29</b>	<b>1.30</b>	<b>1.12</b>	<b>1.16</b>	<b>1.15</b>	<b>1.07</b>
<b>CNS aux consommateurs (coeff.)</b>	<b>1.29</b>	<b>1.29</b>	<b>1.12</b>	<b>1.16</b>	<b>1.15</b>	<b>1.07</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>4 637</b>	<b>9 429</b>	<b>9 991</b>	<b>9 708</b>	<b>9 257</b>	<b>11 007</b>
Transferts des consommateurs	3 075	4 611	3 959	4 762	4 882	2 233
Transferts des contribuables	1 611	4 881	6 101	5 144	4 384	8 776
Recettes budgétaires	-49	-64	-70	-199	-8	-2
<b>EST en pourcentage (% du PIB)</b>	<b>4.0</b>	<b>3.8</b>	<b>1.4</b>	<b>1.3</b>	<b>1.2</b>	<b>1.6</b>
<b>Estimation du soutien budgétaire total (ESBT)</b>	<b>1 229</b>	<b>4 710</b>	<b>5 431</b>	<b>4 215</b>	<b>3 895</b>	<b>8 182</b>
<b>ESBT en pourcentage (% du PIB)</b>	<b>1.1</b>	<b>2.0</b>	<b>0.8</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>	<b>1.2</b>
<b>Déflateur du PIB (1986-88=100)</b>	<b>100</b>	<b>139 552</b>	<b>945 848</b>	<b>828 845</b>	<b>944 107</b>	<b>1 064 592</b>
<b>Taux de change (monnaie nationale par USD)</b>	<b>0.00</b>	<b>1.12</b>	<b>5.84</b>	<b>4.84</b>	<b>5.68</b>	<b>7.02</b>

Note : p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien.

S/Na/Rec/Rev : Superficie cultivée/Nombre d'animaux/Recettes/Revenu.

1. Le soutien des prix du marché (SPM) s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour la Turquie sont : le blé, le maïs, l'orge, le tournesol, le sucre, les pommes de terre, les tomates, le raisin, les pommes, le coton, le tabac, le lait, la viande bovine et ovine, la volaille et les oeufs.

Source : OCDE (2021), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.



Extrait de :

## Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021 Addressing the Challenges Facing Food Systems

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/2d810e01-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Turquie », dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021 : Addressing the Challenges Facing Food Systems*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/4cbfe242-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.